

Comptes rendus

Stevi Jackson
- *Christine Delphy.*

(1996). *Women of ideas* London. Sage, 190 p.

L'ouvrage est paru dans une série intitulée *Women of ideas* visant à tracer de manière assez succincte le portrait de femmes ayant joué un rôle prédominant du point de vue de la pensée, dans des domaines tels que la sociologie, la psychanalyse, la philosophie ou l'économie et à proposer une introduction aux idées de ces femmes en rendant accessible leur œuvre tant aux étudiants qu'au public en général.

Christine Delphy est présentée comme une figure et une véritable architecte du matérialisme féministe, un courant radical qui s'est développé dans le mouvement des femmes en France au début des années 1970. L'auteur s'emploie à analyser son engagement politique et son évolution théorique dans le contexte de ce mouvement, ce qui donne à voir une personnalité dont les prises de position furent parfois controversées, mais dont la contribution, particulièrement riche et extrêmement originale, aux grands débats féministes des vingt-cinq dernières années a été tout à fait fondamentale.

Sur le plan de l'appartenance théorique, C. Delphy se rattache, on l'a vu, au féminisme radical

qui se développe au début des années 1970, largement en opposition à la tendance « Psych et po ». Le type d'organisation de ces féministes n'est pas très structuré, c'est plutôt un réseau de groupes et d'individues, qui restent fidèles à des principes considérés comme fondamentaux, tels que l'autonomie du mouvement féministe, l'anti-hiérarchie et, sur le plan politique, l'action directe : par exemple, en amenant l'oppression des femmes sur la scène publique. Dans le matérialisme féministe de C. Delphy, il y a la volonté d'étendre en la modifiant, l'analyse du capitalisme chez Marx, afin de rendre compte de l'oppression des femmes, celle-ci constituant un point de départ possible de la conceptualisation. Cette option théorique implique également une analyse des rapports patriarcaux dans la famille et une analyse des rapports de sexe en termes de rapports de classe. Ce dernier aspect a été développé par les féministes radicales en général, mais un des apports théoriques propres à C. Delphy est l'utilisation du concept de genre - jusqu'alors utilisé seulement dans les pays anglo-saxons -, de préférence à celui de sexe. Cet usage du terme s'est accompagné d'un travail autour de l'idée d'une différence de genre socialement construite : le genre

est réellement « un fait social total ». Le féminin et le masculin ne correspondent pas principalement à des divisions reposant sur des phénomènes naturels et un postulat biologique, mais ce sont des catégories sociales constituées à partir des rapports hiérarchiques existant entre les hommes et les femmes, et qui sont différents selon les cultures. Sur le plan idéologique et théorique, S. Jackson souligne, dans le même ordre d'idées, la méfiance constante de C. Delphy vis-à-vis de l'idéalisme et du naturalisme, méfiance alimentée par le simple constat qu'on ne se révolte pas contre ce qui est naturel ou perçu comme tel. Dans la même optique, elle a remis en question la soi-disante universalité des valeurs maternelles et du lien dit « naturel », sinon sacré, entre la mère et l'enfant. Ainsi, en dehors de son analyse de l'oppression des femmes, elle a développé le thème de l'oppression de l'enfant dans la famille patriarcale : enfant privé de droit, non considéré comme individu à part entière, soumis à la domination et à l'abus de pouvoir du père autant que de la mère.

Sa participation importante à l'implantation et au développement en France des études féministes est également mise en avant dans cet ouvrage : en effet, il était nécessaire pour elle de concevoir et de participer à la construction d'une histoire du mouvement et des luttes des femmes et d'en garder la mé-

moire, d'où l'importance de ce nouveau domaine de recherche universitaire, les études féministes (*women's studies*). Une grande partie de ses travaux a été traduite à partir de la fin des années 1970, en italien, espagnol, anglais, allemand. De plus, la collaboration étroite depuis 1974 avec une féministe anglaise, Diana Leonard également sociologue, a contribué à faire connaître C. Delphy en Grande-Bretagne où son influence semble beaucoup plus importante qu'en France ou aux États-Unis. Il faut noter à cet égard que le matérialisme féministe a influé de manière importante sur la sociologie britannique, la sociologie de la famille, en particulier. De manière générale, le féminisme a permis de dénoncer les fondements patriarcaux des recherches sur la famille, de remettre en question le postulat, généralement accepté par les sociologues, de la division sexuelle du travail dans la famille. C. Delphy a refusé également la façon dont la production sociale de connaissances était organisée : un découpage de la connaissance scientifique en disciplines, plutôt contraire à l'acquisition favorable du savoir. Elle a remis en question, par ailleurs, comme un certain nombre de théoriciens engagés de cette période, la notion de neutralité de la science. Il apparaît certain qu'elle a contribué largement à un changement dans le discours académique des vingt dernières années et qu'on lui doit

d'avoir abordé des thèmes peu classiques sur un mode tout à fait neuf.

Une bibliographie commentée de ses articles et ouvrages traduits en anglais, une bibliographie de ses écrits en français, ainsi qu'une bibliographie sélective commentée des ouvrages de référence portant sur le féminisme en France, principalement ceux concernant les événements ou les débats dans lesquels C. Delphy fut impliquée, complète ce travail réalisé principalement à partir d'interviews et de correspondances de l'auteur avec C. Delphy.

Béatrice de Peyret
IRESCO - CNRS

Alain Lipietz - *La société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale.*

(1996). Paris, La Découverte, 332 p.

Livre d'économiste, c'est aussi un livre d'homme politique. Son interprétation peut donc emprunter plusieurs chemins. Pour ma part, c'est l'image - et ce titre - de société en sablier qui a d'abord retenu mon attention car elle apparaissait comme photographie globale de ce que l'auteur appelle par ailleurs la société libérale-productiviste de la dernière décennie.

Vous dites « inévitable » ?

L'essai avec son style alerte, reste tout entier une plaidoirie dénonciatrice de la société contemporaine, cette société en as de

pique, (autre image employée par l'auteur et qui me parle davantage) mais sa radiographie d'une société-sablier m'a emprisonnée dans un raisonnement pessimiste et/ou mécaniste. Qu'est-ce qu'un sablier, sinon un enfermement dans le temps et dans l'espace ? Et qui vous envoie systématiquement par le fond, puisque c'est son rôle ?

La description de la « déchirure sociale » en marche révèle aussi une analyse d'un « glissement *inexorable* (c'est moi qui souligne) de la majorité de la population vers les bas revenus ». Cet adjectif fataliste m'a confortée dans l'interprétation du sablier comme piège inévitable. Cependant, quelques pages plus loin, A. Lipietz en évoquant le dernier livre de Robert Castel, souligne la nécessité de relire sans cesse l'histoire sociale afin de comprendre que le capitalisme ne va pas toujours dans le même sens. Contradiction mineure ?

Les femmes dans une société qui reste salariale

Mais c'est un autre élément, essentiel à mes yeux, qui me paraît générer une originalité certaine pour ce livre. Dès les premières pages, A. Lipietz réfute toute analyse qui ne s'établirait pas en termes sexués. Il introduit en effet très vite, dans le débat sur la « fin » de la société salariale, l'émergence d'une « crise » ou d'une « métamorphose », de la société domestique qui interfère jusqu'au

cœur de la crise du salariat. À celui qui ferait une lecture « neutre » de ce livre il manquerait, me semble-t-il, une articulation centrale du propos de l'auteur.

Car cette réflexion n'est pas plaquée, pour faire bien dans une République qui a 53 % d'électrices. Elle procède d'une fréquentation ancienne sinon assidue¹ de textes de chercheuses et de féministes qui l'amènent à décliner, aussi et sans jamais faillir au féminin, polarisation, précarisation, exclusion, caractéristiques de cette société dont il fait le diagnostic.

Tout ce qu'il dit, chiffre, sur les femmes âgées, les chefs de famille monoparentales, les jeunes couples, enrichit la connaissance que l'on peut avoir des multiples catégories de femmes touchées par cette crise de la société salariale. Et quand il insiste sur le caractère sexué du statut du précaire, mis en concurrence avec celui de l'exclu, il peut dire que le sort des femmes sera « *la pierre de touche d'une société plus juste* ». Phrase (et démonstration) qui, exprimée sous la plume d'un homme prend la force et la réalité d'un argument scien-

tifique alors qu'elle est souvent lue chez d'autres auteures comme une provocation militante.

L'emploi comme place

Dans ce processus de précarisation en cascade qui rend « vaine », je cite, « *toute tentative de sortie de la crise par en haut par la qualification et la mobilisation négociée des ressources humaines* », l'analyse de l'emploi comme place revivifie la réflexion sur la dignité du travail, sur la reconnaissance de soi (et non la reconnaissance sociale), sur la jouissance du travail comme acte-pouvoir. Toutes notions travaillées par de multiples auteurs et qui auraient pu provoquer un exercice encore plus stimulant si elles avaient été confrontées non pas seulement aux thèses de Gorz et de D. Méda mais aussi, par exemple avec celles de Philippe Zarifian, de C. Dejours. La place du travail, le travail lui-même recèlent une telle complexité que ces multiconfrontations pluridisciplinaires pourraient sans aucun doute faire avancer un débat qui est loin d'être clos.

Un pacte salarial nouveau

La dégradation sociale du travail salarié et le choix de la flexibilisation ont fait éclater les statuts, atomisé les cycles de vie. Dans ce cadre, A. Lipietz a choisi de se « concentrer sur la dimension sociale, externe à l'entreprise, de la crise de notre société ». Pourquoi ce non-croisement délibéré avec toute la ré-

¹ On aurait aimé que référence soit faite, à propos du travail des femmes, aux travaux qui, dans la filiation des études pionnières de M. Guilbert et avec « Les Ouvrières » de D. Kergoat, se sont multipliés pour mettre en question la sociologie traditionnelle du travail et introduire avec D. Chabaud-Rychter et D. Fougeyrollas-Schwebel une réflexion sur le domestique.

flexion contemporaine sur la transformation du contenu du travail, de ses formes d'organisation, la mise en valeur, pour reprendre les termes exacts employés par l'auteur, des richesses individuelles et interindividuelles qui peuvent s'y développer au lieu de s'y rabougrir ?

Comment en effet concevoir un pacte salarial nouveau en expertisant ce que peut être une politique de l'emploi centrée sur le temps libéré sans accorder une place - et une place légitimée - à l'analyse des malaises sociaux, à la naissance des solidarités individuelles et collectives ? Bref, à comprendre les mouvements sociaux (et pas seulement celui de décembre 1995) autrement que par le regard de l'homme politique ? Pourquoi ne pas faire appel au constat que le registre est large, du refus à la protestation, de la soumission à la lutte, et que le sentiment, vécu, de ne pas être entendu ni connu du plus grand nombre de ceux qu'on veut appeler citoyens interfère, qu'on le veuille ou non, sur tout projet qu'on voudrait constituer ? La dimension subjective du débat pour reprendre le titre du chapitre 8 ne peut se contenter de traiter de sondages, d'enquêtes même si celles-ci sont syndicales, j'exprime là un regret.

Pour le tiers secteur

Mais reprenons plus précisément le thème du travail et de l'emploi des femmes. A. Lipietz reste fidèle à sa conception

sexuée de la société quand il évoque, explicite ce qu'il entend par réduction du temps de travail. Il argumente, sur la base de sa radiographie chiffrée des différents groupes sociaux, la pertinence plus ou moins convaincante des alliances possibles. Il explore également une piste déjà pavée de multiples intentions depuis Martine Aubry, du temps où elle était ministre du travail. Cette piste des emplois dits de proximité, liés à l'environnement, d'aide à la personne etc. Pour défendre ce tiers secteur contre l'idée qu'on s'en fait comme étant celui des petits boulots (cette idée, avouons-le, s'appuie sur une réalité vécue aujourd'hui par de très nombreuses femmes). A. Lipietz appelle à une socialisation du travail domestique qui succéderait à la « décomposition du travail domestique »². Quand on passe du repassage à la maison à la repasserie, nous dit-il, quelque chose bouge dans les rapports sociaux. Certes. Il faut admettre cependant que la nouvelle configuration qui se substituera à celle que nous connaissons aujourd'hui des emplois de proximité est encore largement imprévisible car nous avons appris que le travail domestique comme le travail professionnel ne sont pas mécani-

² Voir le séminaire sur les emplois de service publié dans *les Cahiers du MAGE* 4/96, Actes des Rencontres européennes organisées par le Groupement de recherche MAGE sous la direction de M. Maruani.

quement interchangeables, pas plus que ne l'est l'emploi des hommes et des femmes.

Les dernières lignes de cet essai insistent sur la nécessité de choisir. Sans aucun doute mais pour prendre acte des attentes nouvelles, n'est-il pas indispensable de ne pas seulement les penser comme des données objectives ?

Chantal Rogerat
GEDISST - CNRS

Alisa Del Re et Jacqueline Heinen - *Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des États-providence et de la représentation politique en Europe.*

(1996). Paris, L'Harmattan, bibliothèque du féminisme, 320 p.

La question de la citoyenneté a fait l'objet de nombreux ouvrages récents. Cependant, la plupart d'entre eux évoquent le défi posé aux sociétés européennes par l'intégration des immigrés et tournent autour des thèses opposées du multiculturalisme et de la République. Les exclusions internes sont moins traitées en termes de citoyenneté qu'en termes de « nouvelle question sociale » autour de la disparition ou non du travail. L'originalité de ce livre vient d'un double décentrage par rapport à ces positions : d'une part, la citoyenneté y est la plupart du temps analysée en tant que citoyenneté sociale et d'autre part, la question du genre des droits y est tout à fait centrale.

Les auteures se situent en effet dans l'optique de T. H. Marshall qui, s'appuyant sur la situation anglaise, a décrit le passage de revendications de droits civils au XVII^e siècle à celles de droits politiques au XVIII^e siècle puis de droits sociaux, véritablement acquis au XX^e siècle. Elles remettent généralement en question cette chronologie pour les femmes : ainsi les Françaises ont d'abord acquis des droits sociaux puis des droits politiques et enfin la totalité ou presque des droits civils à partir de 1965. Aussi les auteures s'appuient-elles sur la nécessité de l'articulation des trois types de droits pour l'exercice d'une pleine citoyenneté. J. Heinen rappelle également que les Européens de l'Est avaient, sous le communisme, des droits sociaux, mais peu de droits civils ou politiques. Bérengère Marques-Pereira présente le droit à la maîtrise de son corps comme une quatrième génération de droits, « reproductifs ». Contre une conception étroite de la citoyenneté, purement politique, les auteures réhabilitent une conception plus vaste, mais aussi comme Birte Siim, une vision plus vaste de la politique qui inclut toutes les actions citoyennes de base : participation à des conseils de parents ou de quartiers par exemple. Hannah Arendt est une autre référence majeure, soit dans l'opposition qu'elle établit entre sphère privée et sphère publique, lieu de communication et non de réconciliation, soit dans la

critique de la notion de compassion au profit de celle de solidarité.

Le livre est composé de trois chapitres : le premier, sur les « droits des femmes » comporte quatre articles théoriques, le deuxième traite de différents contextes nationaux en huit articles et le troisième présente deux « hors champs » sur l'Europe de l'Est et l'Union européenne. Selon la première auteure, J. Jenson, le deuxième mouvement des femmes des années 1970 a permis de mener à bien le programme universel de la citoyenneté en montrant que le modèle idéal du citoyen, sur lequel étaient définis des droits, était celui du travailleur, le modèle français étant davantage républicain. Le féminisme a également demandé l'extension des droits civils dans le domaine de la reproduction et de l'égalité des chances, avec plus ou moins de succès selon qu'il a choisi ou non de rechercher les coalitions les plus vastes possibles. Cependant la liberté corporelle est toujours rarement reconnue comme un droit civil fondamental. Le mouvement des femmes a enfin cherché à dissocier droits sociaux et famille et à obtenir l'individualisation des droits. Pour Diane Lamoureux le féminisme a permis de repenser la démocratie à partir de trois exigences : l'inclusion de tous les acteurs, l'équité qui tient compte des différences en permettant des discriminations positives et la diversité. Elle s'appuie sur la notion

sartrienne de série pour définir les femmes comme un groupe qui ne partage rien, sinon une situation qui les constitue comme groupe et cite Françoise Collin, pour qui le féminisme a rendu possible l'action commune, sans que les femmes aient à souscrire à une identité commune. Rappelons d'ailleurs, à l'encontre des visions actuelles représentant les féministes comme des ayatollahs, qu'elles étaient (sont ?) profondément libertaires. Bérengère Marques-Pereira, propose de définir la citoyenneté *a contrario*, par ce qu'en disent ses ennemis, c'est-à-dire l'extrême droite, comme mode d'appartenance à un ensemble national et comme ensemble de droits et de devoirs. Birte Siim présente l'état du débat en Scandinavie, où la mobilisation féministe, a permis de nouvelles formes d'inclusion des femmes et un nouveau type de pluralisme.

Aux Pays-Bas, étudiés par Jet Bussemaker, l'État est social-démocrate par rapport aux dépenses sociales, conservateur, par rapport aux équipements collectifs et tolérant quant aux moeurs, ce qui s'explique par la longue tradition de communautés religieuses séparées, mais cherchant un consensus, et par le maintien de l'image de la mère au foyer. C'est cette image que la nouvelle droite anglaise, analysée par Pamela Abbott et Wallace, a voulu renforcer pour légitimer des réformes économiques libérales : entretenir sa femme et ses enfants

pour un homme, prendre soin d'autrui pour les femmes, définirait une nouvelle citoyenneté active. En Italie aussi, des lois régionales récentes tenteraient de « refamilialiser » les droits sociaux des femmes et leur retirer le contrôle qu'elles risquaient d'acquérir grâce aux nouvelles techniques de procréation. Les calculs de Mary Daly montrent en tout cas, que si l'Anglais est plus pauvre que l'Allemand, les mères seules sont deux fois plus pauvres que les autres ménages dans les deux pays : les transferts monétaires ne prenant pas en compte spécifiquement le risque de pauvreté des mères seules et n'arrivent pas à le compenser. En Europe de l'Est (J. Heinen) la sphère privée paraissait un refuge contre l'État totalitaire mais la revalorisation actuelle de la sphère publique se fait au bénéfice exclusif des hommes, car le discours égalitaire des régimes en place a interdit tout questionnement sur les rôles sociaux des deux sexes. On peut espérer cependant que les actions associatives, notamment en faveur de la contraception et de l'avortement menées par les femmes, seront des réservoirs de citoyenneté.

En Finlande, selon Anneli Anttonen, la progression de l'État-providence est toute récente (les dépenses sociales n'ont cessé de progresser qu'en 1992) et c'est avant tout un état de service, notamment à la petite enfance. En Espagne, d'après

Maria Angeles Duran, la gauche a profondément réécrit le statut juridique des femmes entre 1975 et 1995, notamment au niveau de la constitution, mais il n'empêche que celle-ci cite en premier lieu le rôle de défenseurs de la patrie des jeunes gens ; pour les femmes le contrat explicite compte moins que le contrat implicite : leur travail domestique reste invisible. En France, selon Jane Jenson et Mariette Sineau, Mitterrand a compris très tôt le rôle des femmes dans la modernisation de la société et il a fondé sa stratégie de conquête sur une définition de la citoyenneté incluant les femmes, mais une fois au pouvoir, après l'intermède Roudy, il s'est vite contenté du faux-semblant d'une féminisation par le haut, promouvant quelques femmes titrées ; il n'a respecté, ni sa promesse de création de 300 000 places dans les crèches, ni celle de l'établissement d'un quota de 30 % de femmes sur les listes électorales. Enfin, Linda Gordon montre comment le double système de *welfare* mis en place dans les années 1930 aux États-Unis (assurance pour les salariés, assistance pour les femmes démunies), reposait sur l'idée que les hommes avaient des droits et les femmes des besoins et a engendré la marginalisation de catégories définies principalement par le sexe et la race. Pour conclure, Éliane Vogel-Polsky brosse une vision assez sombre de la citoyenneté européenne, certes instaurée par le

traité de Maastricht mais qui reste passive, d'autant que l'année 1995 a vu la rétrogradation des actions positives, désormais perçues comme dérogatoires face à l'égalité de traitement. Elle soutient cependant que l'institutionnalisation de la parité serait un puissant facteur d'unification et d'intégration et le levier d'un changement démocratique.

Cet ensemble d'articles couvre un spectre géographique très large ; il est écrit par des sociologues, des politologues, des économistes ou des juristes ayant mis en commun des références et des réflexions sans rien perdre de leur diversité. Le produit est un ouvrage aussi riche empiriquement que théoriquement, nous tenons à le souligner. C'est le point d'orgue d'un travail collectif commencé il y a une dizaine d'années et qui a donné lieu à deux ouvrages collectifs sur le genre des politiques sociales dans les années 1930-1960³ puis 1960-1990⁴, dont les contributions étaient plus hétérogènes. Les politiques sociales ont-elles permis la constitution d'une citoyenneté plus universelle en mobilisant un nouvel acteur collectif sexué ? C'était la thèse d'A. Del Re dans son précédent

ouvrage⁵. En lisant celui-ci, il apparaît que cette mobilisation n'a permis une redéfinition de la citoyenneté incluant les femmes que dans les pays nordiques qui avaient une culture politique égalitaire, partout ailleurs, même là où la gauche a eu le pouvoir, les droits des femmes sont à nouveau en question.

Arlette Gautier.

Université Paris X

Jacqueline Coutras - Crise urbaine et espaces sexués.

(1996). Paris. Armand Colin. 155 p.

Dans cet ouvrage, Jacqueline Coutras, une référence importante pour toute géographe féministe, saisit le problème de la crise urbaine en France comme prétexte pour approfondir la question des dissymétries spatiales sexuées. L'objectif du livre est de démontrer que les divisions sexuées sont, elles aussi, au fondement de l'organisation urbaine (p. 6). Le « elles aussi » indique bien que l'auteure ne cherche pas à faire des faits spatiaux sexués le fondement de l'organisation urbaine, mais plutôt à convaincre qu'ils agissent de façon distincte sur la dynamique urbaine, de concert avec les faits économiques et sociaux.

³ « État et rapports sociaux de sexe » (1991). *Les cahiers d'encrages*, n° hors série, 1^{er} trim., 82 p.

⁴ Gautier, A., Heinen, J. (1993). *Le sexe des politiques sociales*. Paris. Éditions côté-femmes.

⁵ Del Re, A. (1994). *Les femmes et l'État providence. Les politiques sociales en France dans les années trente*. Paris. L'Harmattan.

En puisant dans de nombreux ouvrages sur la ville et dans ses propres travaux empiriques, l'auteure aborde dans un premier temps l'évolution de l'échelon local, celui de la proximité résidentielle. Celui-ci est considéré comme le pivot autour duquel le système urbain sexué organise sa cohérence. Cette cohérence repose principalement sur la division sexuelle du travail qui attribue aux uns le travail professionnel, aux « unes » le travail domestique et familial. Cette première partie démontre que le travail domestique structure la proximité résidentielle. De ce fait, les femmes s'identifient encore fortement au résidentiel alors que, pour les hommes, il est un lieu d'appartenance parmi d'autres. En effet, les femmes, même celles qui par un mode de vie centré sur la vie professionnelle investissent très peu la proximité résidentielle, en ont malgré tout une bonne connaissance. Ce qui n'est toujours pas le cas des hommes de condition semblable. L'auteure reconnaît que les limites du local résidentiel ont été repoussées par la mobilité croissante des femmes. Cette mobilité accrue par l'accès au transport individuel reste largement motivée par des impératifs domestiques et familiaux. Il n'en reste pas moins que ces nouvelles habitudes ont profondément marqué la proximité résidentielle, plus précisément l'infrastructure de commerces lo-

caux, désertés au profit des grandes surfaces en périphérie.

Les nouveaux comportements spatiaux des femmes, qui se rapprochent de ceux des hommes, ont donc profondément transformé l'espace de la proximité résidentielle. Ils ont contribué à en faire un espace fonctionnel éclaté, un espace social désagrégé. Ils fournissent une explication à la crise urbaine actuelle. Mais cela n'empêche pas l'espace résidentiel d'occuper une place importante dans les valeurs. La banlieue nouvelle, par son cadre urbanistique, demeure l'endroit qui symbolise le mieux ces valeurs centrées sur la famille.

Les femmes ont donc, malgré une identification encore très forte à la proximité résidentielle, repoussé ses limites et conquis la ville fonctionnelle, en grande partie grâce au travail salarié et à l'utilisation de la voiture. Mais, l'analyse ne peut et ne doit pas s'arrêter là. Les femmes ont-elles par le fait même, conquis de la même manière la ville intersubjective ? Les inégalités sexuées se posent bien en termes d'appropriation. Selon J. Coutras, un questionnement sur le rapport de sexe à l'espace doit nécessairement tenir compte de la dimension identitaire de l'espace. C'est l'objet de la deuxième partie du livre qui s'intéresse davantage à cette dimension et y cherche les échos de la plus grande présence des femmes dans la ville fonc-

tionnelle. Le constat est plutôt négatif. J. Coutras est formelle : les femmes n'ont pas accédé à la ville socialisatrice. La ville de l'intersubjectivité est celle des rencontres, des hasards, de l'aventure, celle du flânage. Cela suppose un sentiment de sécurité dans « l'autre », une certaine forme d'anonymat. C'est dans la conjonction de ces deux éléments, sécurité et anonymat, qu'on peut expliquer que les flâneurs ne sont pas des flâneuses. Les femmes n'expérimentent pas, dans l'espace public, la sécurité nécessaire pour être disponibles et disposées aux rencontres, à l'insolite. Les lieux qui leur sont sécuritaires sont ceux de la proximité résidentielle, ne leur garantissent pas l'anonymat suffisant pour créer l'occasion. Enfin, les projets destinés aux femmes et qui pourraient « marquer » la ville, comme celui de la Maison des femmes, qui s'est réalisé mais n'a pas repris cette appellation prévue, et les centres d'informations pour les femmes et la famille ne réussissent pas à s'imposer dans l'espace public.

L'ouvrage tombe à point pour faire le bilan des avancées des femmes dans leur rapport à la ville. En effet, on peut critiquer le fait que, malgré les changements importants dans les comportements spatiaux des femmes, les recherches féministes présentent, encore trop souvent, les femmes comme les victimes d'une organisation urbaine qui les confine à la

maison, au quartier de voisinage, à la proximité résidentielle. Ici, au contraire, on part du constat que les femmes ont investi massivement la ville fonctionnelle. Par contre, il donne une sévère mise en garde à ceux et celles qui voudraient y voir la fin de la ségrégation spatiale sexuée qui ne peut être atteinte tant que les femmes, de « présentes dans la ville, ne passeront pas au stade de la visibilité et elles ne deviendront pas visibles, tant qu'elles ne marqueront pas l'espace symbolique.

Nous avons débuté en disant que Jacqueline Coutras a saisi le prétexte de la crise urbaine. En effet, la crise des banlieues périphériques n'est pas l'objet central du livre. L'auteure suggère que la crise des banlieues est en partie due à la désertion des femmes du local et elle explique leur l'absence des manifestations violentes, qui restent essentiellement masculines, par le fait que les femmes n'ont pas à revendiquer un espace qu'on ne leur a jamais accordé. Il nous apparaîtrait intéressant que ces hypothèses soient vérifiées en interviewant les femmes de ces banlieues. De plus, l'ouvrage n'offre pas beaucoup d'espoir quant à l'avenir. On reste avec l'impression que la ville intersubjective demeurera hermétique aux femmes. Le sera-t-elle pour toutes les femmes ? Fait-on, comme trop souvent, une adéquation rapide entre femme et mère ? Il me semble qu'ici le rapport au temps n'est pas

approfondi. Qu'en est-il des femmes sans enfant et sans conjoint, des lesbiennes, qui ont, me semble-t-il un rapport au temps différent ? Ont-elles un rapport différent à la ville intersubjective ? Enfin, l'analyse telle qu'elle est présentée semble faire porter aux femmes le poids de la déstructuration de la proximité résidentielle. Les quartiers sont malades, parce qu'ils sont vides des femmes qui refusent de jouer le rôle qu'on leur a assigné. Bien qu'on ne puisse nier que les femmes ne sont plus présentes

comme elles l'étaient dans les milieux résidentiels, il est dangereux de conclure d'une telle analyse qu'il faut les y renvoyer. Il aurait été intéressant de pousser la réflexion plus loin. Quelle alternative se présente aux pays occidentaux pour redonner une vitalité au local sans renvoyer massivement les femmes à leurs maisons ?

Nicole Brais

Doctorante.

Départ. de géographie.

Université Laval, Québec